Formation d'Habilitation à la conduite des engins de chantier, catégories 1 ; 2 ; 6 ; 7

Selon les contraintes liées aux risques professionnels

Objectifs

Être capable de mettre en œuvre les connaissances nécessaires à l'utilisation des engins de chantier à conducteur porté des catégories 1 ; 2 ; 6 ; 7 en circulation et en manœuvres, en toute sécurité, conformément aux dispositions des mesures de sécurité et réglementation intérieur.

Cycle de formation sur une durée de 3, 4 ou 5 jours

En fonction du ou des types d'engins – 2 Jours communs + 1 jour par type d'engin

- ***Réglementations***
- ***Classification et technologie***
- ***Sécurité***